

**ASSOCIATION DU RESTAURANT
INTER ADMINISTRATIF
Cité Administrative
Bât C portes 145 et 147
Bd Armand Duportal**

Le 8 juin 2015

31074 TOULOUSE CEDEX

COMMENT ADHERER AU RESTAURANT DE LA CITE ADMINISTRATIVE DE TOULOUSE :

Pour adhérer au restaurant un bulletin d'adhésion soigneusement renseigné et visé par le service du personnel de chaque administration ou fournir la photocopie du dernier bulletin de salaire.

Le badge sera retiré par l'adhérent à la caisse de la cafétéria de 11H45 à 13h30 du LUNDI au VENDREDI

Les documents doivent être transmis avant 11H pour avoir la carte disponible le midi.
Si non la carte sera donnée le lendemain.

Aucun badge ne sera délivré sans justificatif

Les versements sont possibles tous les jours durant le service.
Les paiements se font seulement en Carte Bancaire et chèques.

La BORNE est à disposition des usagers de 11H à 14H dans le Hall du restaurant pour des montants préétablis en Carte Bancaire uniquement.

La caisse de la CAFETERIA accepte les CB et les CHEQUES pour tous montants.

Une cotisation annuelle de la valeur d'un repas sera prélevée une fois par an au premier passage à partir du 01 mai.

Nous autorisons **un débit de la valeur d'un repas** pour les agents détenteurs d'une carte blanche.
Les cartes de couleurs ne peuvent avoir de débit.